

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Emile M. Babst & Co. vs. Holcomb J. Williams, procès sur un contrat, \$235.50.
 Geismar & Heymann vs. Louisville & Nashville R. R. Co., réclamation, \$988.49.
 National Surety Co. vs. Crescent City Mfg. Co., Ltd., réclamation, \$401.87.
 Duncan et Charlotte Ramsey, pour l'usage et le bénéfice de leur fils mineur, Walter Ramsey, vs. F. W. Mackie, procès en dommages, \$2,500.
 Louisiana Railway & Nav. Co. vs. Thomas and James Harrison, et al., réclamation, \$359.29.
 Louis Spiro vs. Thomas G. Moran, saisie immédiate, \$5,500.
 Jules Bernheim vs. Mme Carrie N. Pesson, épouse divorcée de A. O. Pesson, saisie immédiate, \$1,388.28.
 Louis Grunewald Co., Ltd., vs. Belle Cripp, ou Reilly, et al., séquestre, \$238.98.
 Baptiste Pierre, couleur, vs. Louisa Robinson, couleur, procès en divorce.
 Metropolitan Bank vs. W. L. Saxon, réclamation, \$3,500.
 Ernest Maldener vs. American Brewing Co., procès en dommages, \$5,000.
Successions.
 Les successions suivantes ont été ouvertes:
 Michael Strassel, Mme Katie ou Katherine Stumpf, épouse d'Edward Emile Newert, Edward Hernandez, Leon Meyers.
 Mme Mary Minar, épouse de David W. Phelps, Jr., demande autorisation à emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.
 Carrolton Feed Co., Ltd., vs. E. A. Mercader, réclamation, \$73.83.
 Singer Sewing Machine Co. vs. Mme J. Semar et son époux, réclamation, \$25, writ de séquestre.
 Singer Sewing Machine Co. vs. Mme R. H. Maner et son époux, pétition demandant à être mise en possession d'une machine à coudre.
 Singer Sewing Machine Co. vs. Mme Effie Jackson et son époux, la même contre M. et Mme Rosey Adams, la même contre M. et Mme Jos. Williams — la même que le précédent.
 Mylka Land Co., Ltd., vs. H. Soyser, réclamation, \$11.
 Dr. C. M. Chavigny vs. John W. Boehinger, Jr., réclamation, \$36.
 John A. Feehan vs. A. C. Minsgrove, réclamation, \$25.37.
 Walker Edmund Co. vs. Gray B. Amos, réclamation, \$90.

The Hartwig-Moss Insurance Agency, Ltd., vs. Bernard B. Howard, réclamation, \$30.
 B. F. Avery & Sons, Inc., vs. George Barousse, réclamation, \$58.85.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Liquidators Lowinsohn & Feitel Co., Inc., vs. Walter Desforges, réclamation, \$150.
 Liquidators Lowinsohn & Feitel Co., Inc., vs. Frank Moneale, réclamation, \$37.50.
 Liquidators Lowinsohn & Feitel Co., Inc., vs. Geo. E. Usner, réclamation, \$33.50.
 Lewis H. Freeman vs. Joe Scott, réclamation, \$20.79.
 Tennessee Coal, Iron & Railroad Co. vs. Alabama & New Orleans Transportation Co., réclamation, \$80.76.
 Gen. de Reynold vs. Mme Sallie Collier, pétition, demande à être mis en possession d'une maison.
 P. Sullivan vs. Sam Williams, pétition pour être mis en possession d'une maison.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.

Le Grand et le Petit Jury ont été choisis comme suit:

GRAND JURY

Frank Meyers, Alfred Bress, Bertrand Dazel, Chas. A. Tossier, Jr., G. F. Wilson, August Bowman, Albert Delery, Arthur H. Fenis, Preston Vinet, C. W. Fox, Sr., J. B. Bassich, Gus. Olivier, Maurice P. Durel, J. E. Sargent, Austin Lettwich, Robert Jamison, Andrew T. Maher, Arthur Jacquot, C. Clarke, Wilfred Calongne, Jefferson P. Robinson, N. J. Lambias, W. F. Hodgins, H. G. Bienville, O. E. Hill, R. P. Smith, F. J. Gelpi, Frank J. Coleman, Felix N. Martin, Rene Fretet, John L. Carr, Danl M. Steele, Austin G. Reese, A. E. Helwick, F. J. Hubert, A. J. Friedrichs, Michael J. Lanch, Jos. R. Bohrens, Geo. J. O'Brien, C. H. Ellis.

PETIT JURY

J. R. Juden, Thos. A. Gilmore, Geo. Fox, Emile Jones, W. J. Ferguson, John J. Kelleher, John F. Trascher, Sr., Hubert Landry, Eugene H. Gutman, Geo. A. Cammors, J. Florian Ross, W. B. Allison, Emile A. Muller, John Payne, C. V. Doize, Joseph Bartholomew, Peter F. Dunn, Paul E. Bernard, Philip H. Williams, J. T. Ponder, Henry C. Fincke, Stanislaus Haydel, Maurice G. Andry, John D. Sellers, Hy. Hartman, S. R. Truffant, C. H. Wegener, Myles S. Waterman, Chas. H. Culbertson, Lewis F. Kammer, Clarence G. Gajron, Albert Lezeal, J. M. Dick, Wm. Manion, Walter W. Thomas,

Edward Michaelis, Alfred Lawless, John A. Bacon, S. A. Trufant, Jr., Anthony J. Benfante.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Industrial Homestead Assn., à Alfred W. Brough, lot St. Patrick, Olympia, Baudin et Banks, \$3000 — Dreyfous.
 Mme Chas. H. C. Langhoff à Acme Homestead Assn., 2 lots Banks, Tonti, Miro et Palmyra, \$2500 — Legier.
 Mme Edward J. Voegele de Hart à Denis Rufin, lot Canal, Broad, Cleveland et White, \$3500 — Meunier.
 Sylvestre Blasini à Barney J. Courtney, lot Tulane, Gravier, Gayoso et Salcedo, \$600 — Guilbault.
 N. O. Land Co., à Chas. Wiggins, lot Germain, Polk, Milne et Catina, \$1000 — Bloch.
 Justin Soubriere à Nuzio Saccone, lot et portion N. Hennessey, St. Peter, Toulouse et Solomon, \$3000 — Barnett.
 Succession de Joseph Harder à Veuve Bernard Harder, 1/2 de lot N. Peters, Canal, Crossman et Front, \$810 — Fernandez.
 Succession de Mme Otto Sizeler à Leopold Levy, 4 lots Frenchmen, Law, Elysian et Dorgenois, \$1710 — Stafford.
 George Leonard Beiger à Mlle Evelyn Beiger et als, int. etc., dans 5 lots et portion Laharpe, Lapeyrouse, Broad et White; lot Rochelave, Dorgenois, Kerlerec, et Columbus; portion Dorgenois, Rochelave, Lapeyrouse et Onzaga, \$2150 — Lautenschlager.
 Quaker Realty Co., Ltd., à Harlow A. W. Howcott, 2 lots, S. Dorgenois, Broad, Seconde, Troisième et Melpomene \$100 — Fernandez.
 Joseph A. Blythe à Julia Lewis, 3 lots Roosevelt, Taft, E. 12me et E. 11me, \$10.
 Citizens Homestead Assn à Marie Gaignard, lot Claiborne, Odiz, Willow et Upperville, \$2100 — Manion.
 Henry Selden, Sr., ou Jas. Selden à Mme Hy. Williams et als, intérêt dans 4 lots Oleander, Colapissa, Short et Washington, \$400 Schneidau.

HYPOTHEQUES

W. G. Coyle & Co., Inc à W. Cateby Jones, \$23,329.95, 1 billet, payable Nov. 1er, 1915, 6 pour cent, 4 lots Magazine, Bordeaux, Constance et Valence; lot dans le même lot; 2 lots 5me district Alton; lot Adams, Jackson, Homer et Jefferson; lot Fleuve, Adams, Homer et Newton; lot Fleuve, Adams, Diana et Newton; portion Market, Adams, Levee et

Fleuve Mississippi; 8 lots Jackson, Jefferson, Levee et Market; portion Saint Mary, Rousseau, St. Andrew et St. Thomas; 3 lots Rousseau, St. Mary, St. Andrew et Religious; portion même lot; 2 lots même lot; 6 lots McDonoghville, dans la paroisse Jefferson; 2 terrains dans la paroisse Iberville. — Moreno.

Mme Josephine C. Christian à Chas. LeBlanc, \$175, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Julia, Brags, Lane et Catina. — Sinaï.
 Mlle Kate Cassidy à W. R. Douglas, \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Thalia, Magnolia, Erato et Robertson — Guilbault.
 Jno. P. Lyons à J. P. Lange, \$1000, 5 billets, 5 pour cent, lot Felicity, St. Mary, St. Thomas et Rousseau — Byrnes, Jr.
 Mme Clara B. Bluck à Mlle Sophie F. Gerken, \$3500, 7 billets, 7 pour cent, 3 lots Camp, Magazine, Valmont et Leontine — Ory.
 Louis E. Abadie et als à \$1050, 1 billet, 5 pour cent, lot N. Peters, Esplanade, Champs Elysées, Français et Victoire. — Collins.

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.
 Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui traduisent la pensée avec une vigueur et une concision surprenantes, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.
 Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.
 Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations.
 Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide;
 Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron;
 L'Italie, Dante, le Tasse;
 L'Espagne, Cervantes;
 L'Angleterre, Shakespeare, Milton;
 L'Allemagne, Goethe;
 La France, Racine, Corneille, Molière;
 Les Etats-Unis, Longfellow.

Mais aucune de ces langues n'a atteint à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'éléance, la perfection de la forme. Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces consonances des Grecs et des Latins.
 C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travail à la propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impératif devoir serait une déchéance.

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abéille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses.
 Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abéille jugera nécessaires, ils seront reproduits une seconde fois.

Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartenant pas à la rédaction de l'Abéille, décernera un prix d'une valeur élevée au meilleur article décrit dans une période d'une année. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article.

Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel.

L'administration de l'Abéille se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de n'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales;
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants
 Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphinet Bienville, à deux blocs de la rue du Canal, 2ème District.



SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE
 TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOU

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurés dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.
 Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité; nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes. Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après en avoir obtenu l'autorisation préalable.
 Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.
 Un article par semaine envoyé à l'Abéille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'Exposition, donnera droit au concours.
 Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier *quadré* et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1000 mots.
 Les prix seront fixés d'après la valeur littéraire des articles reçus, et consisteront en médailles d'or, montres en or, ou leur équivalent en argent, au choix du gagnant.

— Madame, ne pourriez-vous enlever votre chapeau, j'ai payé un louis ma place, c'est pour voir...
 — Eh! monsieur, j'ai payé six louis mon chapeau, c'est pour qu'on le voie.

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

- M. Jean Brunet.
- M. Pierre Camusson Bujol.
- M. Jean Brunet.
- M. Victor Bujol.
- M. Victor Galando.
- M. Bazile Bernard Durand.
- M. Louis Charles Emile Gambon.
- M. Prosper Hubert Garconot.
- M. Joseph Gabriel.
- M. Jean-Gustave Abel Graff.
- M. Michel Hau-Gaillet.
- M. Auguste Jaeger.
- M. Laurent Labourdette.
- M. Thomas Laison.
- M. Jean-Bernard Lassalle.
- M. Honoré Proul.
- M. Pierre-Coutsson Pujol.
- M. Emant Dominique Rocca.
- Mme Ruffin.
- M. René Sainquentin.
- M. Jean Vallette.
- 10 mai 1914.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R.
 (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.
 Ar. Shell Beach 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yaclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
 Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers!